

« LA RANDO GOURMANDE : LA CHÂLÉE BLANCHE » LE DIMANCHE 25 JANVIER2026

REGLEMENT

DESCRIPTION

La rando-gourmande : la châlée blanche est une randonnée à raquettes, gourmande, culturelle. Randonnée ouverte aux enfants à partir de 10 ans. Elle est organisée par Aillons-MargériaZ Evènements. Elle aura lieu le dimanche 25 Janvier 2026, à Val d'Aillon (Aillons-MargériaZ 1000).

Le parcours sera de 8.5km et de 281m de dénivelé positif et négatif en raquettes*

Une version « sans neige » du parcours sera mise en œuvre en fonction des conditions d'enneigement.

* En fonction des conditions météorologiques et d'enneigement – parcours susceptible de modifications

Le nombre de participants est limité à **300 personnes**.

PROGRAMME

Le départ et l'arrivée auront tous les deux lieux au Centre d'Accueil de la station à Aillons-MargériaZ 1000. Le parking se trouve en contre-bas du centre d'accueil.

- Le départ se fait à **partir de 9h30 et jusqu'à 10h30**, au centre d'accueil : le point « accueil » vous attend à quelques mètres de là, pour la 1^{ère} dégustation.

Accueil des participants et départs libres selon le temps de marche estimé pour chacun.

- Le 2^{ème} point de dégustation sera « l'apéro », la ferme de la Correrie. Vous pourrez y accéder de 10h45 à 12h.
- Ensuite, le 3^{ème} point de rencontre sera le « repas », accessible de 12h à 14h. Il sera sur le site de la Chartreuse d'Aillon.
- Vous continuerez jusqu'au point 4, « tisanes et fromages », situé à la Chapelle de la Correrie. Vous pourrez vous y rendre de 13h30 à 15h30.
- Et enfin « le goûter » sera le dernier point où vous rendre, au centre d'accueil de 15h à 17h.

Parcours susceptible de modification

PRODUCTEURS

Tout au long du parcours, des producteurs et autres professionnels seront présents pour parler de leurs métiers mais aussi des produits qu'ils proposent en dégustation.

- Point 1 : vin chaud maison et jus de pomme chaud maison, avec gâteau de savoie de la chocolaterie Jacob et gâteau des Bauges par Florence Howells.
- Point 2 : un verre de crémant ou un verre de jus de raisin local, accompagné de fromages de la ferme : « Motzon et tome mélangée » et d'une tranche de pain complet.
- Point 3 : soupe Baujue aux légumes, avec un diot au barbecue, suivi d'une tarte salée baujue à le Tome des Bauges, le tout agrémenté d'un morceau de pain 6 céréales et d'un verre de vin rouge.
- Point 4 : fromages de la fruitière du Val d'Aillon (Tome des Bauges et Margériaz), verre de vin blanc, pain complet. Accompagné de boissons : infusions de plantes de montagne et café.
- Point 5 : verre de chocolat chaud et de cidre de pommes, avec un brownie chocolat, une madeleine à la fleur d'oranger et une bouchée sucrée surprise !

INSCRIPTIONS & TARIFS

Inscriptions en ligne dès **le 1^{er} décembre** sous réserve d'un dossier complet.

Inscriptions par courrier jusqu'au mardi 13 Janvier. Passé cette date, l'inscription se fera en ligne jusqu'au 21/01, dans la limite des places disponibles. Joindre le bulletin d'inscription rempli ainsi que le règlement.

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des règlements.

Pas d'inscription sur place.

Date limite d'inscription fixée au **mercredi 21 Janvier**, dans la limite des places disponibles.

Les mineurs doivent être accompagnés d'une personne majeure.

L'inscription donne accès à l'ensemble des 6 étapes.

Tarifs :

- **5 étapes gourmandes adultes : 30€**
- **5 étapes gourmandes enfants (10-15 ans) : 26€**

ANNULATION & REMBOURSEMENT

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler la course en cas de mauvais temps, à la date du jeudi 22 Janvier. Remboursement des droits d'inscription, avec une retenue de 2 € par personne. Evènement non reprogrammé si annulation.

Pour toute annulation venant d'un participant en cas de force majeure (accident, maladie...), il faudra fournir un justificatif valable. Dans le cas échéant, aucun remboursement possible.

BALISAGE

Le balisage du parcours sera assuré par des fanions de couleurs, de la rubalise ainsi que par des pancartes indiquant le chemin à suivre.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le parcours initial selon des contraintes météorologiques et/ou sécuritaires.

MATERIEL

Parcours en autonomie. Bâtons de marche et paire de raquettes requis / **raquettes non fournies par l'organisation.**

Sac à dos avec une petite réserve d'eau obligatoire, un téléphone portable chargé ainsi qu'une paire de chaussures de montagne. Veuillez-vous assurer d'avoir une bonne condition physique.

En cas de manque d'enneigement, possibilité de faire le parcours à pied.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Vous évoluerez dans un milieu montagnard, l'organisation vous demande de faire attention et de ne pas abandonner tout type de matériel, de ne pas jeter tout type de déchet, hors des lieux prévus à cet effet. Ne sortez pas des sentiers balisés.

Merci à chacun d'amener votre éco-cup pour la journée

IMAGES

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour l'utilisation des photos dans le cadre de la promotion de l'événement et de la station.

Aucune donnée personnelle ne sera communiquée, hormis à l'organisation.

Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant la randonnée sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par l'organisation.

Les informations collectées respectent les dispositions fixées par le RGPD. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Il suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse complète, par mail à animation@lesaillons.com ou nous appeler au 06.38.52.22.38

ASSURANCE

- Responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance individuelle accident auprès de la compagnie d'assurance GROUPAMA N° COHESION N° 41983536 0001.

- Responsabilité accident :

Les organisateurs ne sont pas responsables des incidents, vols, dégâts pouvant intervenir aux équipements, matériels, voitures et objets personnels appartenant aux participants avant, pendant et après la randonnée.

ACCEPTATION REGLEMENT

Du fait de son inscription, le participant s'engage à respecter le règlement et à venir le jour de la rando-gourmande.

RENSEIGNEMENTS

Aillons-MargériaZ Evènements
9 route de la combe,
73340 AILLON LE JEUNE

04.79.54.07.49 / 06.38.52.22.38
animation@lesaillons.com

Site Internet : www.lesaillons.com